

# Les écoquartiers

---

**Élisabeth Trevin**

Correspondante départementale ville durable  
Chef de l'unité Urbanisme Durable  
du Service Urbanisme et Aménagement  
à la **DDT 72**

*Journée technique d'échanges en pays du Mans*  
2 décembre 2015 - Coulaines



# Missions de l'unité UD

---

- Diffuser des informations et **conseils** d'aménagement.

<http://www.sarthe.gouv.fr/urbanisme-durable-r661.html>

- Organiser des vacations de **l'architecte** et du **paysagiste** de l'État (conseils gratuits) :

**Secrétariat : 02.72.16.40.71**

- Valoriser des **exemples sarthois** d'aménagements.
- Accompagner des projets d'**écoquartiers**. Faire connaître la **charte**. Aider à remplir le dossier de labellisation.



# Le but des écoquartiers ?

---

- Faire du développement durable, au niveau d'un **quartier** (*morceau de ville*)
- Proposer, ne pas imposer : c'est une **DEMARCHE**. Cette démarche n'est pas une fin en soit, c'est un **moyen**.
- Utiliser les bonnes pratiques (nouvelles techniques).
- Avoir un « effet-levier » sur les autres aménagements.

***Faire autrement des projets urbains, améliorer le quotidiens des gens, dynamiser le territoire, répondre à l'urgence climatique et environnementale.***



# Choisir, acheter, organiser, gérer autrement :

---

- Types de matériaux.
- Concertation.
- Mixités socio-économique, culturelle, générationnelle.
- Accès à pied, en vélo, en transports publics.
- Épanouissement de la flore et faune locales.
- Accompagnement des habitants sur le fonctionnement.
- Consommations énergétiques ; énergies renouvelables.
- Sobriété dans les consommations, d'eau...
- Déchets.
- Espaces publics (verts, voiries...)
- ...



# Un référentiel européen:

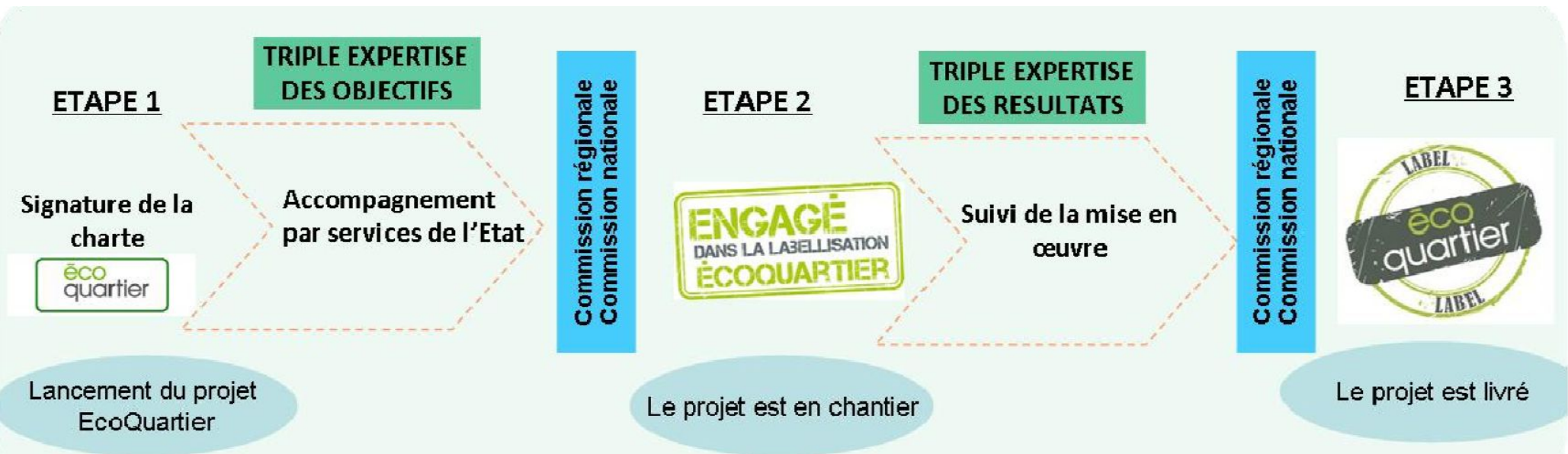
---



*REFERENCE FRAMEWORK FOR EUROPEAN SUSTAINABLE CITIES*



# Charte signée ▶ Opération engagée ▶ Quartier labellisé



L'unité UD accompagne les collectivités.



**200 chartes signées  
en France.**

**20 en Pays de la  
Loire**

**La Charte  
des ÉcoQuartiers**



**Direction  
Départementale  
des Territoires  
de la Sarthe**

**PRÉFÈTE  
DE LA SARTHE**



# C'est quoi une CHARTRE EQ?

---

- Ce n'est pas une norme, ni une certification, ni un règlement.
- C'est la première étape, pour orienter sa commune vers une gestion **écologique**, respectueuse du **bien-être social** et **viable** économiquement.
- C'est indispensable pour faire labelliser un écoquartier.
- Accès au **recueil d'Opérations d'Aménagement Durable**
- Cela permet d'entrer dans le **club** EQ (500 collectivités)
  - **Six chartes signées en Sarthe :**  
Arçonnay, Connerré, Fercé, La Guierche, Mamers, Soultré.



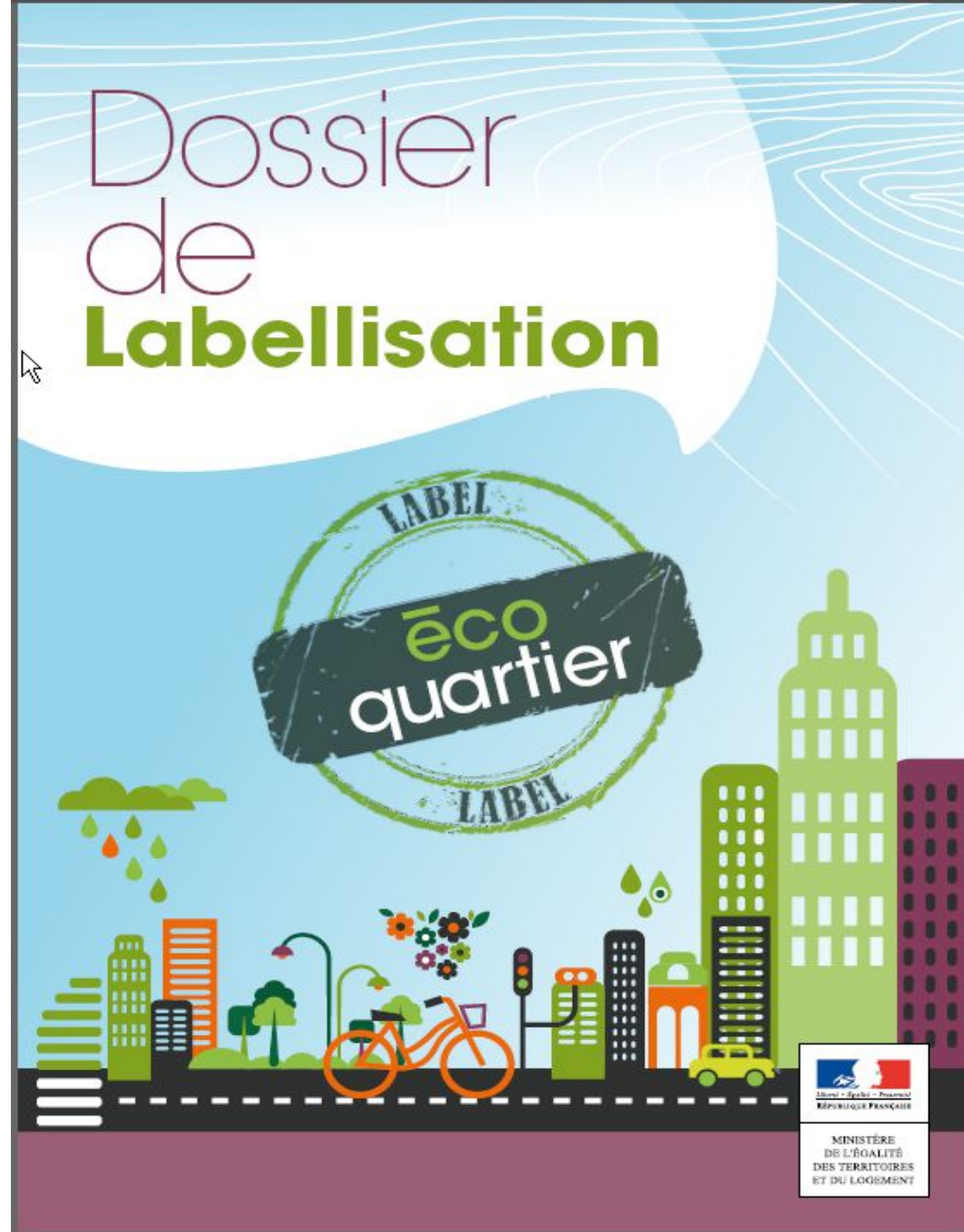


# Faire expertiser son projet.

---

255 experts en France

---



# Des écoquartiers de la région :

- 1/ Angers Le Plateau des Capucins (49) LABEL
- 2/ Changé La Barberie (53) LABEL
- 3/ Chapelle-sur-Erdre ZAC des Perrières (44) LABEL
- 4/ Angers Desjardins (49)
- 5/ Nantes ZAC Bottière Chénaie (44)
- 6/ Saint-Léger-des-Bois Quartier du Grand Moulin (49)
- 7/ Rezé (44)
- 8/ La Roche/Yon (85)
- 9/ Clisson Champ de foire (44)
- 10/ Changé Centre-ville (53)
- 11/ Fercé/ Sarthe (72)



# Écoquartier : uniquement si Labellisé



Le terme écoquartier n'est plus à utiliser librement.

35 quartiers en France sont labellisés (2014).



# Les 20 engagements de la Charte des EcoQuartiers

<b>1</b>	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	<b>6</b>	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	<b>11</b>	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	<b>16</b>	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques
<b>2</b>	Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	<b>7</b>	Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité	<b>12</b>	Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances	<b>17</b>	→ Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
<b>3</b>	Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement	<b>8</b>	Assurer un cadre de vie sain et sûr	<b>13</b>	Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts	<b>18</b>	limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
<b>4</b>	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception	<b>9</b>	Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie	<b>14</b>	Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile	<b>19</b>	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
<b>5</b>	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	<b>10</b>	Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier	<b>15</b>	Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants	<b>20</b>	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



# Contact écoquartier en DDT72:

---

**Service Urbanisme et Aménagement**

**Unité Urbanisme Durable**

**Secrétariat 02.72.16.40.71**

<http://www.sarthe.gouv.fr/urbanisme-durable-r661.html>

